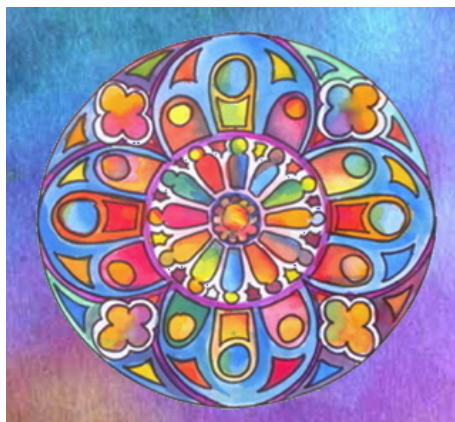


<https://larcenciel.be/spip.php?article865>



Pourquoi l'économie sociale et solidaire peut être encore plus vicieuse que sa copine capitaliste



, BOULOT, EMPLOI, METIER... : TRACES DE TRANSITION - Vie au travail -
Date de mise en ligne : vendredi 27 mai 2016

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

Airbnb pèse aujourd'hui plus, financièrement parlant, que le groupe hôtelier Hyatt. Si les valeurs de la consommation collaborative et de l'économie de partage sont louables, les mastodontes qui la permettent semblent prêts à prendre la place des anciens, en monétisant peu à peu les différents services qui étaient gratuits et solidaires auparavant.

[Arthur de Grave](#) est "connector" de Paris pour la communauté OuiShare. Ce faisant, il est en charge de la communauté Parisienne qu'il doit animer et coordonner.

L'économie de partage, basée sur une notion de solidarité entre individu et communauté, se monétise peu à peu, laissant à la place d'échanges humains un processus de plus en plus marchand.

Pourquoi l'économie sociale et solidaire peut être encore plus vicieuse que sa copine capitaliste

Un fait qui sera visiblement peu discuté à l'Assemblée nationale ce 20 mai lors du vote concernant le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire porté par Benoît Hamon.

Atlantico : **Couchsurfing, crowdfunding, coworking, etc. L'économie de partage a été fondée sur des valeurs d'entraide et de solidarité. Néanmoins, à l'instar de Airbnb, aujourd'hui de plus en plus de grands groupes ont trouvé le moyen de monétiser ces services.**

L'économie de partage est-elle en train d'introduire la notion d'échanges marchands dans tous les domaines de la vie, là où avant il n'était question que de solidarité ? Avec l'économie de partage tout devient-il marchandise ?

Arthur de Grave : En réalité, les dimensions marchande et non-marchande ont toujours cohabité au sein de l'économie du partage !

Les valeurs de solidarité et d'entraide ne me semblent pas absolument centrales : on parle bien d'économie, de pratiques et de modes de consommation, de financement et de production. Il ne s'agit pas d'une économie militante. Et c'est tout son intérêt : par le covoiturage, le logement chez l'habitant ou encore les plateformes de troc entre particuliers, on généralise des pratiques autrefois cantonnées aux marges au grand public. Et pour ce faire, l'incitation financière est un moteur puissant, surtout en période de stagnation du pouvoir d'achat. Les adeptes du couchsurfing n'ont pas exactement le même profil que les clients d'Airbnb, de même que les auto-stoppeurs et les usagers de BlaBlaCar. Il y a de la place pour les deux modèles.

Il est vrai que le terme de "partage" peut prêter à confusion : car que partage-t-on ? Faire du covoiturage, c'est bien-sûr partager un trajet, mais aussi et surtout les frais associés ! Et oui, cela conduit à marchandiser des biens qui ne l'étaient pas autrefois. Votre appartement, le siège passager de votre voiture... C'est une façon de voir les choses, mais je préfère y voir une utilisation plus intelligente des ressources, une façon de les optimiser tout en y trouvant son compte. Dans une grande majorité des cas, un conducteur est seul dans sa voiture, il y a donc en permanence 3 places libres. C'est un peu idiot, non ? Personnellement, mettre mon appartement en location sur Airbnb quand je suis absent me permet d'amortir la charge excessive d'un loyer parisien. Cela ne m'empêche aucunement de le prêter gratuitement à un ami lorsqu'il en a besoin.

Airbnb ou les voitures de tourisme avec chauffeurs ont perturbé un marché existant et donné lieu à des

bagarres juridiques. Qu'est ce que cela laisse présager du futur de l'économie de partage ? La législation va-t-elle par la même occasion s'immiscer de plus en plus dans nos vies ?

Que les services de l'économie collaborative chamboulent les positions existantes, oui, c'est indéniable. Est-ce que cela va continuer ? Bien sûr, car les attentes des consommateurs ont changé. Les taxis parisiens continueront à se plaindre de la concurrence déloyale, mais en fin de compte, il faudra bien que le service qu'ils fournissent évolue. Les chaînes hôtelières, habituées aux prestations standardisées, auront du mal à s'aligner sur l'expérience fournie par une plateforme comme Airbnb. Quel parti les pouvoirs publics prendront-ils ? Difficile à dire : jusqu'alors, certaines villes se sont montrées plutôt méfiantes - voire hostiles - aux plateformes de partage, à l'instar de New York avec Airbnb, quand d'autres en font au contraire un élément central de leur développement futur. Je pense notamment à Séoul et au programme "sharing city" lancé par la municipalité. Pour ma part, je pense que les pratiques collaboratives sont un fait, une tendance lourde, et que si les règles en la matière doivent évoluer, il est absurde d'espérer les interdire totalement.

Créer un cadre juridique approprié pour ce nouveau type d'échanges est un véritable enjeu pour les pouvoirs publics. Car ce qui peut inquiéter les Etats, c'est justement la difficulté qu'il y a à encadrer les échanges économiques dès lors que ces derniers s'opèrent entre particuliers. Cela pose un double problème, technique bien évidemment, mais également en termes de protection de la vie privée. A New York, le procureur général, qui réclamait depuis des mois des données détaillées sur tous les hôtes Airbnb de la ville à la plateforme, s'est ainsi vu opposer un refus par la Cour Suprême de la ville il y a quelques jours pour cette même raison.

Au-delà de noms nés avec l'économie de partage, d'autres groupes comme Google sont également présents sur ce segment de marché. Finalement, à qui bénéficie réellement l'économie de partage ? L'utilisateur y trouve-t-il encore son compte ?

Que des entreprises de l'économie traditionnelle aient leur place dans l'économie du partage, j'en suis convaincu. A condition toutefois qu'elles en comprennent bien les implications : gare au lavage de cerveau en mode partage, autrement dit : le "share washing". L'économie collaborative appelle des transformations radicales qu'il serait dangereux de réduire à de seuls enjeux de communication. C'est une véritable révolution copernicienne : il va falloir réinventer les modèles économiques et organisationnels en profondeur, et surtout, leur culture. A ce titre, nous sentons une prise de conscience réelle de certaines entreprises de l'économie traditionnelle, mais pour l'instant, les actions concrètes restent timides.

Pour aller plus loin, il faudrait qu'elles s'inspirent de la culture du partage déjà véhiculée par leurs utilisateurs, multiplient les collaborations avec les startups et les communautés innovantes et rompent avec les structures rigides d'antan.

Quelles pourraient être les pistes de développement et d'évolution de ce modèle économique ? Est-il véritablement possible de s'affranchir d'une certaine culture du profit ?

Observez le discours que tiennent les entreprises de l'économie du partage : elles ne parlent jamais de leurs clients, mais de leur communauté. Dans l'économie traditionnelle, il y a deux façons simples de générer du profit : payer le moins possible ses employés (la compétitivité-prix) et faire payer le client au prix fort (compétitivité hors-prix). Le problème - ou la chance - dans l'économie du partage, c'est que vos usagers jouent alternativement les deux rôles. Dans ces conditions, difficile de maximiser le taux de profit sans casser la dynamique de communauté, absolument essentielle au bon fonctionnement de ce type de service. Donc oui, je pense que l'économie collaborative appelle un dépassement de la seule culture du profit, sans totalement nier son rôle de moteur du développement des entreprises. Je peux d'ailleurs vous assurer que bon nombre des entrepreneurs de l'économie du partage sont très conscients de ces enjeux.

Pourquoi l'économie sociale et solidaire peut être encore plus vicieuse que sa copine capitaliste

Des pistes se dessinent, et le débat est déjà bien entamé aux Etats-Unis : les plateformes de l'économie du partage sont-elles des coopératives quasi-naturelles, qui devraient trouver un moyen d'associer leurs communautés à leur gouvernance et à leur capital ? C'est une idée qui circule de plus en plus. Faudrait-il recourir à la syndication et au financement participatif plutôt qu'au capital risque traditionnel ? C'est une solution tentante mais encore limitée. Les "benefit corporations", dans certains états américains, on d'ailleurs été créées pour permettre la prise en compte d'objectifs autre que la seule quête du profit, telles que les valeurs sociales et environnementales.

Nous vivons une transition entre d'anciennes logiques économiques qui ne fonctionnent plus et de nouvelles qui n'ont pas encore trouvé leur rythme de croisière. Il est normal que l'économie collaborative soit pour l'instant un modèle hybride, entre économie de marché et dépassement du capitalisme.

Read more at

<http://www.atlantico.fr/decryptage/pourquoi-economie-sociale-et-solidaire-est-encore-plus-vicieuse-que-copine-capitaliste-arthur-grave-1571549.html#S53JKzqQX7O22Bvl.99>

Post-scriptum :

En savoir plus :

[L'ère du partage : la consommation collaborative](#)

[Co-voiturage, AMAP : l'économie de partage peut-elle survivre à la machine administrative française ?](#)